

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

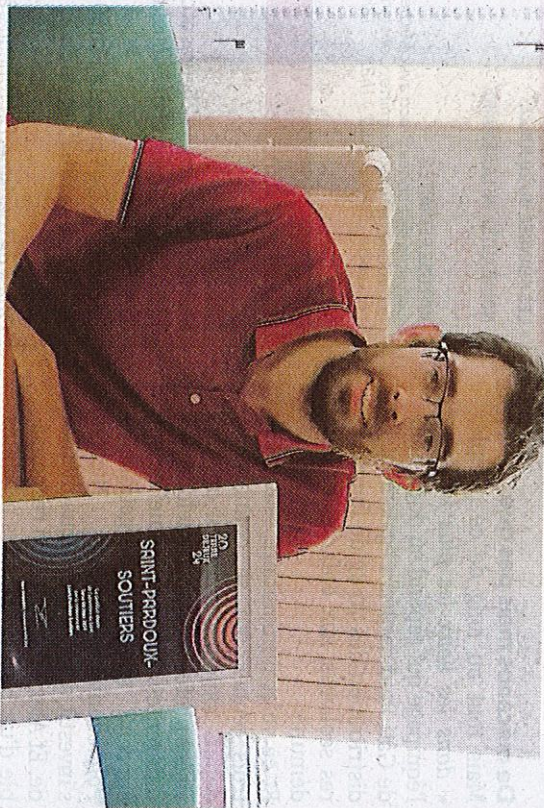
Un premier terrain de padel dans les Deux-Sèvres

3 QUESTIONS À

Rencontre avec Martin Moreau conseiller municipal, délégué aux associations et aux projets associatifs.

La commune a obtenu le label Terre de Jeux 2024. Qu'est-ce que c'est ?
Martin Moreau : « C'est un label destiné à valoriser les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux olympiques. Nous avons proposé notre candidature en mars et avons été labellisés en mai. L'objectif est de renforcer la place du sport par plusieurs biais. Des pistes seront ainsi étudiées en lien avec le milieu scolaire pour les journées olympiques. Un critère d'aide aux subventions pour nos projets sportifs. »

Quels sont les projets sportifs en cours ?



Martin Moreau conseiller municipal, délégué aux associations et aux projets associatifs.

« Dans le cadre du projet « 5 000 équipements sportifs de proximité », nous avons présenté la construction d'un terrain de padel (sport

de raquette dérivé du tennis) qui a été accepté pour être subventionné. Le prix estimé est de 65 000 €, subventionné à hauteur de 49 000 €. Les travaux commenceront en septembre et le terrain devrait être opérationnel en novembre. Un premier terrain de padel en Deux-Sèvres. La commune a signé une convention d'utilisation avec plusieurs associations pour le moment, avec des créneaux dédiés. En dehors de ceux-ci, le cours sera en accès libre pour le public. Le projet Halle de sports : la consultation d'architecture doit être lancée à la fin du mois. »

Y aura-t-il une fête des associations à la rentrée ?

« Oui, sur deux jours avec entrée gratuite. Le vendredi 16 septembre au soir, se tiendra un spectacle de basket acrobatique. Le samedi 17 septembre, une trentaine d'associations qui rayonnent dans la commune sera représentée. 80 % d'entre elles proposeront un temps fort dédié à leur activité. Sans oublier un stand de présentation du label Terre de Jeux 2024. »